Le Mag de l'interco



SOMMAIRE



L'INTERCO p. 04 à 05



FINANCES p. 06 à 07



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE p. 08 à 11



EMPLOI FORMATION p. 12 à 13



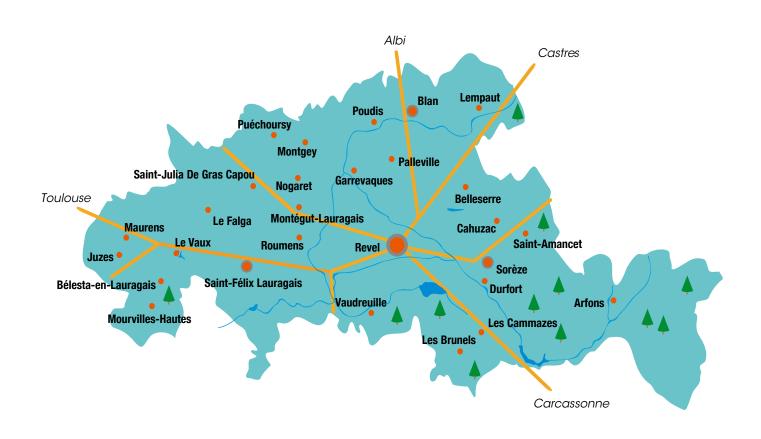
ENFANCE PETITE ENFANCEp. 14 à 17



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE p. 18 à 21



DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUEp. 22 à 23



Communauté de Communes Lauragais Revel et Sorèzois - Directeur de la publication : André Rey • Rédactrice en chef : Véronique Ourliac • Rédaction, maquette, mise en page : Commission communication - Véronique Canton-Verdavaine - Équipe de l'Interco - Microsophia • Crédits photos : Communauté de Communes Lauragais Revel et Sorèzois - Jean-Luc Sarda - Patrice Thébault - Dominique Viet - Office de Tourisme Intercommunal • Impression : Messages Imprimerie - Distribution : La Poste - Dépôt légal : juin 2019 - ISSN : 1634-5479

Communauté de Communes

Les services de l'intercommunalité sont à votre disposition

du lundi au vendredi 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00 20, rue Jean Moulin 31250 Revel

05 62 71 23 33

accueil@revel-lauragais.com

www.revel-lauragais.com

• @LauragaisRevelSorezois



Madame, Monsieur,

Nous sommes à moins d'un an de la fin du mandat, riche en évènements tels que l'application de la loi NOTRe, où l'Etat nous a obligé à prendre 3 compétences par an pendant 4 années consécutives.



Ces compétences, exercées auparavant par les communes, vous ont été présentées dans nos précédents bulletins.

Nous avons travaillé, tous ensemble, Maires, Conseillers communautaires et agents, afin de répondre au mieux à vos attentes et à vos besoins. Vous trouverez, au fil des pages, les réalisations ainsi que les projets en cours ou en étude.

A Saint-Ferréol, l'aménagement des parkings et les projets de rénovation de la base de loisirs sont en phase de concrétisation.

Cette année, le dossier central est consacré à l'Emploi et la Formation : le « 12 », l'espace intercommunal de services est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

Nos efforts se sont aussi concentrés sur la petite enfance, l'accueil de vos enfants étant une de nos priorités : un nouvel espace est en cours d'aménagement à Sorèze et un nouveau bâtiment est à l'étude à Saint-Félix Lauragais.

Je terminerai en remerciant, très chaleureusement, tous les élus, Maires et Conseillers ainsi que les agents de l'intercommunalité.

Leur soutien et leur implication dans le travail au sein des différentes commissions rendent possibles toutes ces réalisations.

A toutes et à tous, je vous souhaite un très bel été 2019!

André REY

Votre Président Intercommunal Lauragais Revel Sorèzois

La Communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois est assez unique en son genre !



- Une collectivité répartie sur 3 départements : Haute -Garonne, Tarn et Aude
- 28 communes dont 14 dans le Tarn, 13 en Haute-Garonne et 1 dans l'Aude
- Une population de 22 000 habitants
- Un bureau composé de 7 élus : Président André REY et
- 6 vice Présidents : Etienne THIBAULT, Albert MAMY, Véronique OURLIAC, Bertrand GELI, Michel FERRET, Pierrette ESPUNY.
- un conseil communautaire composé de 57 élus
- 16 agents*

*(les collectivités de même taille affichent souvent plus de 200 agents)

Une petite équipe à votre service

La direction et la coordination des équipes et des projets : Directrice Générale Sophie BOUDONIS, Responsable des Finances Sandrine PUYBUSQUE et Assistante de Direction Sabine BOUISSET.



Le développement économique et touristique : Xavier GUIRAUD et son équipe Yann ROSSELLE et Véronique CANTON- VERDAVAINE

- Accompagnement des entreprises du territoire
- Gestion et aménagement des zones d'activités
- L'emploi et la formation avec l'appui de l'équipe de Marie Christine ALARY, Association Comité Bassin Emploi et la **Maison des services au public**

- Développement numérique
- Communication
- Informatique
- Gestion du site de l'aérodrome de la Montagne Noire
- Développement touristique
- Aménagement du site de Saint-Ferréol
- Promotion et animation du territoire avec l'appui de l'office de tourisme intercommunal : promotion de la destination, accueil des visiteurs, animation du réseau des prestataires touristiques.



L'aménagement du territoire : Didier ROUTOULP assisté de Jean Louis BARREAU pour la voirie et de Laure MARBOT responsable du service urbanisme, Cécile ALBIGES, Patrice MARQUIS, Rose-Marie DUARTE instructeurs.

- gestion de la voirie des 28 communes : création, aménagement, entretien.
- Urbanisme : instruction des actes d'urbanisme, modification et révision des PLU existants, élaboration du Plan Local Urbanisme Intercommunal.





La petite enfance et l'enfance (0-11 ans) :

Françoise PAGES coordinatrice du secteur petite Enfance 0-3 ans : coordination des accueils collectifs des 0-3 ans, animation du relais assistantes maternelles Yann ROSSELLE coordonnateur pour le secteur enfance 3-11 ans : coordination de l'accueil de loisirs intercommunal, et de tous projets et travaux concernant la petite enfance et l'enfance.

AUTRES MISSIONS CONFIÉES ET / OU EN PARTENARIAT AVEC D'AUTRES COLLECTIVITÉS

- 1. Gestion de l'aire accueil gens du voyage : MANEO 2. Assainissement non collectif : Réseau 31
- 3. Gestion des déchets : SIPOM 4. Le musée et canal du Midi : «LE RESERVOIR », syndicat mixte ouvert en 2008, 70% Région Occitanie et 30% Communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois

La mutualisation au service des communes !

En 2018, la Communauté de Communes a engagé un processus de mutualisation afin d'optimiser la gestion de certains services et de gagner en efficacité tout en maîtrisant le coût financier.

La Communauté de Communes a décidé de mutualiser son service Ressources Humaines avec celui de la ville de Revel. Un seul et même service gère à présent la carrière des agents pour l'intercommunalité et pour la ville de Revel. Cela permet à l'intercommunalité de disposer d'un service doté de 3 agents spécialisés en Ressources Humaines.

Création d'un nouveau service commun Marchés Publics

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la Communauté de Communes a proposé un service Marchés Publics à l'ensemble des communes du territoire qui le souhaitent. Elles peuvent donc dorénavant intégrer ce service pour un coût limité de 1 euro par an et par habitant. Une facturation à l'acte est alors opérée suivant la complexité des marchés publics à lancer.

En mettant en commun les coûts et le fonctionnement, la Communauté de Communes et les communes ont ainsi l'opportunité de disposer de deux juristes titulaires d'un bac+5 spécialisé en droit des marchés publics. Ces agents sont chargés d'élaborer les cahiers des charges et les contrats pour tous les achats supérieurs à 25 000 euros dans le respect de la réglementation.

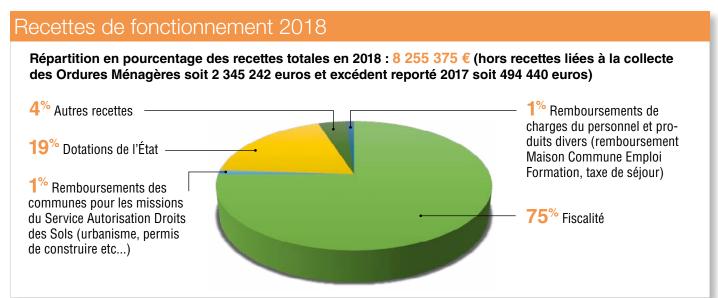


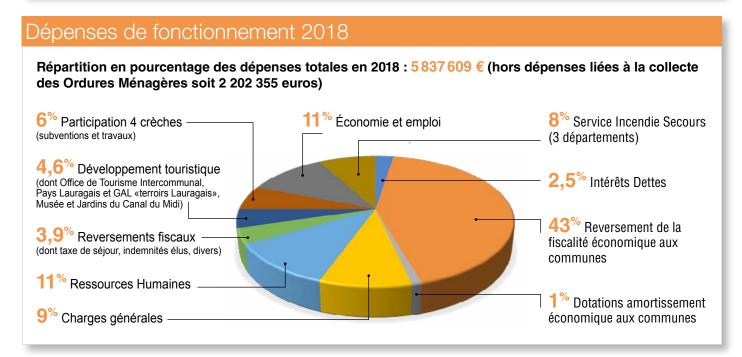
Une première expérience pour la commune de Roumens

Le premier dossier de ce service mutualisé est le projet de réhabilitation d'une bâtisse ancienne en pôle multi-activités, par la commune de Roumens. En partenariat avec l'ATD31 (Agence Technique Départementale) et le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), la commune de Roumens a lancé un marché public pour désigner un maître d'œuvre à même de conduire cette opération. Son objectif est de créer un café restaurant, une épicerie, un gîte et un logement dans un même bâtiment situé au centre du village. Un bel exemple du dynamisme des communes de notre territoire.

Bilan financier 2018

Le budget de votre Communauté de Communes est annuel. Il se divise en 2 sections : le fonctionnement (les dépenses courantes) et l'investissement (l'achat de matériel, construction d'équipements...)





Taux des taxes intercommunales 2019

Cotisation Foncière Entreprise (CFE) : 32,26%

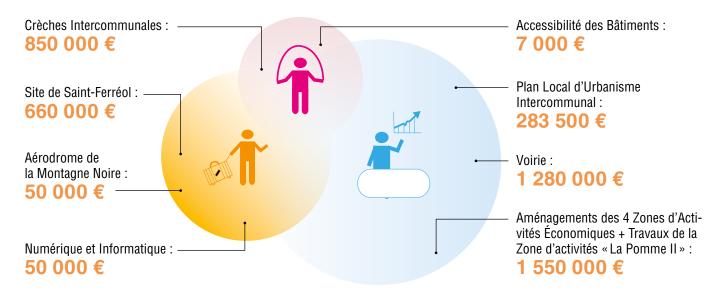
Foncier non-bâti : 9,83%

Foncier bâti : 2,17%

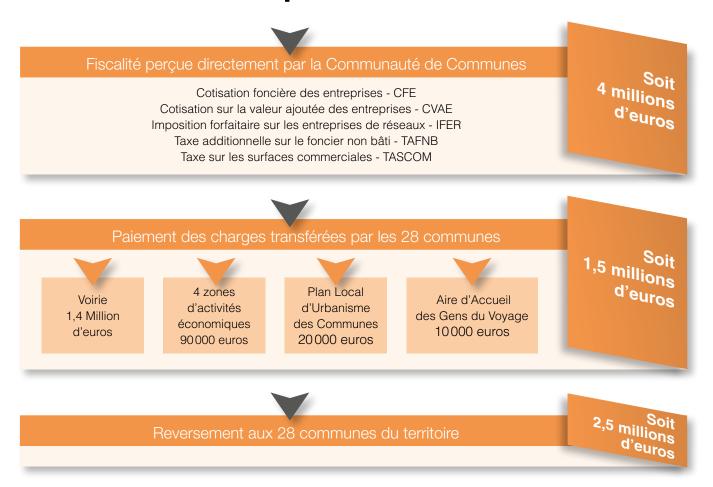
Taxe d'habitation : 2,59%

Le produit de la taxe Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) est intégralement reversé aux 3 Syndicats de bassin hydrographique, soit 43 721 €

Investissement 2019



La fiscalité économique du Territoire





Du changement à Saint-Ferréol!

Le bassin de Saint-Ferréol, source du Canal du Midi, est classé au patrimoine mondial de l'UNESCO et a obtenu, en 2018, le renouvellement de la labellisation touristique « Grand Site Occitanie ». Il fait l'objet d'une protection au titre des Sites et Monuments Historiques.

Créer un pôle touristique et sportif d'excellence

Aux regards des enjeux architecturaux et paysagers du site, le conseil communautaire de la Communauté de Communes a décidé d'aménager ce lieu et de proposer un développement cohérent autour d'activités sportives (nautiques, pédestres, équestres...), et culturelles (Musée et jardins du Canal du Midi) à destination des touristes et des habitants du territoire intercommunal. Pour cela, une étude globale et deux opérations d'aménagement ont été lancées simultanément.

1ère opération : Nouvelle base de loisirs

La 1ère opération concerne la construction d'une base de loisirs. L'équipe architecturale retenue pour cette réalisation est composée de l'agence Apache Architectes (architecte mandataire), Villes & Paysages, OTCE Midi-Pyrénées, XMGE et idB Acoustique. Le projet architectural et paysager sera présenté au mois de septembre prochain.

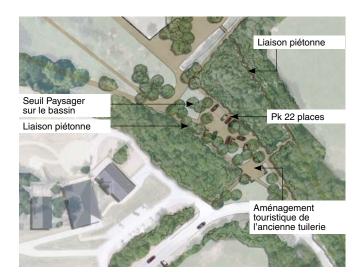
2^{nde} opération : Aménagement paysager d'aires de stationnement

La 2^{nde} opération a pour objectif l'aménagement paysager d'aires de stationnement. Pour l'heure, 5 secteurs sont à l'étude : le Musée, le Canelot, l'Encastre, le Laudot et En Teste. Les permis d'aménager ont d'ores et

déjà été déposés pour le Musée et l'Encastre. Le démarrage des travaux de l'Encastre est prévu pour le dernier trimestre 2019 et celui du Musée, début 2020.

Aire de stationnement de l'Encastre

L'aire de stationnement de l'Encastre est située à proximité directe de la digue, de l'Arboretum, de l'Accueil de Loisirs intercommunal et des ruines de l'ancienne tuilerie. C'est donc une réelle opportunité pour réaménager l'entrée historique sud du barrage et mieux articuler les chemins qui conduisent aux vestiges de la tuilerie. Le stationnement existant est optimisé afin de permettre un accès direct et facilité à la digue pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Une mise en retrait de la digue limite l'impact visuel ; le tout est articulé autour de chemins piétons. Plantée d'arbres et d'arbustes, l'aire est ombragée, intégrée au site et pour-

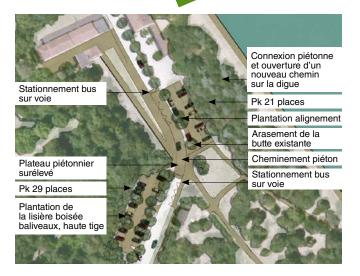


DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ra accueillir 22 véhicules. Point de rencontre des chemins, l'ancienne tuilerie devient une pièce pivot dans l'aménagement.

Aire de stationnement du Musée

Les aménagements visent à mettre en valeur le parc et le musée. Les déplacements en voitures sont apaisés en limitant la vitesse des véhicules et en structurant les déplacements piétons. Les principaux objectifs sont les suivants : ouvrir l'espace et mettre en valeur le pied de digue, favoriser l'accès piéton du bassin, sécuriser les liaisons piétonnes et protéger les espaces boisés. L'aire de stationnement permet l'accueil de 49 véhicules. Il s'agit d'une opportunité pour qualifier l'entrée dans le site depuis Revel (par la digue et le jardin romantique) et Vaudreuille (par l'arboretum).



L'été à Saint-Ferréol!

La Communauté de Communes met à disposition, pour la période estivale, des terrains afin de permettre à des prestataires et des associations de développer des activités touristiques :

Pléthore d'activités!

- Base nautique et de loisirs: partenariat avec Stéphane Cornet et son équipe pour assurer la gestion et l'animation des activités nautiques (pédalo, planche à voile, standup paddle, catamaran, canoë, kayak) et des activités terrestres (accrobranche, location de VTT et VTT avec assistance électrique, mini-golf, trampoline, escalade, course d'orientation).
- L'association Liber Tree propose des activités de grimpe d'arbres sur le site boisé de l'ancienne tuilerie (lieu-dit de l'Encastre) et à proximité de la base de loisirs:
- Jeux gonflables « Les Châteaux de Giulia » positionnés sous la pinède « Avenue de la Plage »
- Les écuries de Lapouticario pour des balades à poney
- La baignade surveillée sera assurée par des Maîtres-Nageurs Sauveteurs du 29 juin au 1^{er} septembre.

Un point d'**information touristique**, ouvert à proximité de la plage, accueillera et informera les usagers.

Des animations pour tous

L'été sera également ponctué de nombreux évènements : compétitions sportives (Desperado Trail, Triathlon Revel Saint- Ferréol...), évènements culturels (marchés de nuit, Lire à la Plage) et l'incontournable feu d'artifice. Le détail des animations est disponible sur le site internet de l'Office du Tourisme Intercommunal www.auxsourcesducanaldumidi.com

Le saviez-vous?

Les maîtres-nageurs sauveteurs seront présents du 29 juin au 1^{er} septembre de 12 h à 18 h 30. Le périmètre surveillé est délimité par des bouées jaunes flottantes dans l'eau et des drapeaux bleus sur la plage.

Œuvrer pour un site propre

Afin d'assurer la propreté du site, la Communauté de Communes a mis en place une convention avec le Syndicat Intercommunal Pour les Ordures Ménagères (SIPOM). Du 1^{er} juillet au 31 août 2019 inclus, des collectes supplémentaires auront lieu pour le ramassage des ordures ménagères : les lundi et samedi en collecte porte à porte; le mercredi et le jeudi en collecte des bacs professionnels.

Comme chaque année, deux saisonniers embauchés par la Communauté de Commune et la ville de Revel assureront le ramassage des petits déchets et informeront les usagers des bonnes pratiques à suivre pour maintenir le site propre. A compter de cette saison estivale 2019, la Communauté de Communes prend en charge l'entretien des 3 sanitaires publics disposés autour du lac.

Une surveillance renforcée

La Communauté de Communes met en œuvre des dispositifs de sécurité et de prévention de la délinquance à destination des habitants et des touristes, particulièrement nombreux en période estivale. Dans ce cadre, une convention entre la Communauté de Communes et la Gendarmerie Nationale permet d'assurer une surveillance plus efficace sur le site et aux abords du site de Saint-Ferréol durant l'été.

* Sur le site boisé de l'Encastre et à proximité de la base de loisirs avec Liber Tree.



Aménagement de la Zone d'Activités Économiques de la Pomme

L'extension de la Zone d'Activités, dans la partie Nord, est à présent terminée et des lots aménagés destinés à l'implantation d'entreprises sont par conséquent disponibles. Situés à l'entrée de la ville de Revel, au cœur du triangle Toulouse-Carcassonne-Castres, ce sont 6 hectares viabilisés qui sont ouverts à la commercialisation.

Réalisation de l'extension de la ZAE de la Pomme II

Débutés en octobre 2018, les travaux ont duré 9 mois pour un montant total de 1,2 millions d'euros. Ils ont été réalisés par :

- Colas Sud-Ouest pour le terrassement et la voirie;
- Spiecapag pour l'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales;
- Bouygues pour les réseaux secs et l'eau potable;
- Upee7 pour les espaces verts.

Une nouvelle voie de desserte a été créée, les espaces publics ont été aménagés et les réseaux installés (eau, électricité, gaz, téléphonie et internet, eaux usées).

Parallèlement à cette opération, la requalification de la partie existante de la Zone d'Activités a été lancée. Une étude préalable est en cours afin de définir les axes d'aménagement à prévoir (signalétique, circulation et stationnement, éclairage, performance énergétique etc...). Suite à cette requalification, un même niveau de qualité d'accueil sera proposé aux entreprises sur l'ensemble de la Zone d'Activités de la Pomme.

Si vous avez un projet d'implantation, n'hésitez pas à contacter la Communauté de Communes à **economie@revel-lauragais.com ou au 05.62.71.23.33**

3 entreprises du territoire reçoivent le label Éco-Défis

Le Pays Lauragais et les Chambres de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude, de la Haute Garonne et du Tarn ont décerné cette année le label à 11 entreprises dont 3 sur le territoire Lauragais Revel Sorèzois. Ce label a pour objectif de valoriser l'engagement des commerçants et artisans à réduire leur impact environnemental.

Félicitations à l'ensemble des participants et aux entreprises labélisées :

- Baron de Roquette (Fabrication et vente de plats à Saint-Félix Lauragais)
- Crys Parker (Maroquinier à Durfort)
- La Fornaria (Boulangerie à Revel)

Pour plus d'information, rendez-vous sur www.payslauragais.com



Être éco défi c'est :

- Limiter les pollutions de son activité
- S'inscrire dans une démarche locale
- Adopter des pratiques écoresponsables
- Communiquer auprès de sa clientèle

Soutien aux entreprises et aux porteurs de projets

Un service dédié

Le service Développement économique de la Communauté de Communes accompagne les entreprises et les porteurs de projet avec une assistance gratuite, confidentielle et sur-mesure :

- Informations sur le territoire (opportunités, visite de l'écosystème, données territoriales essentielles);
- Aide à l'implantation (immobilier, recrutement, recherche de financements);
- Promotion de l'activité (communication, mise en relation et accès au réseau local)

Du foncier disponible

La Communauté de Communes propose des sites d'implantations attractifs à des coûts compétitifs. Différentes possibilités sont offertes en fonction des attentes des entreprises : pépinière d'entreprises, hôtel d'entreprises, zones d'activité (Revel, Saint-Félix Lauragais, Blan et Sorèze)

Des partenariats avec les Chambres Consulaires



La Communauté de Communes et la Chambre des Métiers de l'Artisanat de la Haute-Garonne ont signé, le 25 mars, une convention pour le développement de l'artisanat du territoire. Ce partenariat s'appuie sur :

 L'attractivité et le développement du commerce de proximité;

- L'accompagnement des porteurs de projets;
- L'accompagnement des cédants d'entreprises;
- Le développement et la promotion de l'apprentissage. La signature de la convention a été suivie d'une visite auprès de différents artisans et par des échanges instructifs autour des savoir-faire et des métiers de l'artisanat.

Une labellisation «Territoires d'industrie» en cours

Lancé par le 1^{er} Ministre Édouard PHILIPPE en novembre dernier, le programme « Territoires d'Industrie » a pour objectif de redynamiser l'industrie française. Ce programme mobilise 136 milliards d'euros autour de 4 enjeux majeurs : recruter, innover, attirer des projets et simplifier les démarches des entreprises. Il s'articule atout de 17 mesures pour aider les industries à développer ou renforcer leurs projets.

Sur notre territoire, ce projet est porté par le sénateur Alain Chatillon, 1^{er} vice-Président de la Commission des Affaires économiques au Sénat, Monsieur Vincent Garel, Conseiller régional de la région Occitanie et Monsieur Olivier Lamarque, directeur du groupe Pierre Fabre, tous trois référents Occitanie.

Une première réunion a eu lieu le lundi 27 mai pour lancer cet ambitieux projet concernant le territoire « Castres, Revel, Castelnaudary » regroupant les 3 référents et les Présidents des 6 Intercommunalités (Communautés de Communes : Lauragais Revel Sorèzois, Sor et Agout, Terres du Lauragais, Piège Lauragais Malepère, Castelnaudary Lauragais Audois et la Communauté d'Agglomération Castres Mazamet) Ils ont décidé d'œuvrer ensemble à développer leurs territoires, à attirer les industries mais surtout à valoriser et à dynamiser les entreprises du tissu industriel local.



Le programme « Action Cœur de Ville »

Des partenaires engagés

Le 14 septembre 2018, la Communauté de Communes et la ville de Revel ont signé une convention cadre avec des partenaires tels que l'État, l'Établissement Public Foncier, la Caisse des Dépôts, la région Occitanie, le département Haute-Garonne, le pôle Équilibre Territorial « Pays Lauragais », Voie Navigable de France, Action Logement et Agence Nationale de l'Habitat. Leur mission est de travailler sur la centralité du territoire et sur la revitalisation du cœur de Revel, de Saint-Ferréol et de la Zone Industrielle de la Pomme. Les objectifs de la réhabilitation : développement économique et commercial équilibré, mobilités, mise en valeur de l'espace public et du patrimoine, accès aux équipements, aux services publics, à l'offre culturelle et de loisirs.

L'implication de la population

Des réunions de concertation ont été réalisées en mars et en mai 2019. Elles ont permis d'ouvrir le débat et de recueillir de nombreux avis sur l'avenir de la cité. Les thèmes abordés ont été : les espaces publics et la mobilité, la vitalité du territoire et l'habitat. Les participants ont pu s'exprimer à l'aide de tablettes, en réaction aux éléments présentés. La plateforme numérique « Colidée » a également permis de recueillir de nombreuses contributions avec plus de 450 commentaires.

Le bilan du printemps de la concertation sera présenté lundi 8 juillet à 19 h, salle Claude Nougaro, à Revel. Venez nombreux!

Espace Intercommunal de Services



L'espace intercommunal de services, situé à Revel, permet aux habitants de la Communauté de Communes de se renseigner et d'accéder aux services proposés par les différentes organisations qui le composent, à savoir le Comité de Bassin d'Emploi (CBE) et la Maison de services au public (cf. articles ci-après).

Vous connaissez le petit nom de cet espace? Il s'agit du «12». Pourquoi? Parce qu'il est situé au 12, avenue de Castelnaudary.

Le «12», c'est un seul point de contact et un seul numéro de téléphone, le 05 62 71 31 20, pour répondre à toutes les problématiques d'emploi et de retraite.

Tout savoir sur la Maison de services au public (MSAP)

Une maison de services au public est un lieu dans lequel les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit....



La MSAP créée par la Communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois propose des services autour de la recherche d'emploi et de la retraite. Elle accompagne les administrés dans l'ensemble de leurs démarches administratives, fait le lien avec les admi-

nistrations et articule présence humaine et outils numériques. Deux opérateurs partenaires s'y sont engagés : la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail (CARSAT) et Pôle emploi.



L'emploi

Vous pourrez être aidé pour la réalisation de votre dossier Pôle Emploi. Que ce soit pour l'inscription, pour la création du profil de compétences ou pour toutes les autres démarches. Vous pourrez notamment être accompagné au niveau informatique et même pour la création d'une boîte mail.

La retraite

De l'aide est également possible pour la création d'un dossier d'assurance retraite ou pour créer un espace personnel sur le site de la CARSAT.

Un service du CBE

Ce service est animé par le Comité de Bassin d'Emploi qui accueille d'autres partenaires tel que : Cap Emploi 31, CIBC, Chambre d'Agriculture et Chambre de Métiers et de l'Artisanat Haute Garonne, SPIP, Mission Locale Haute Garonne, l'association AILES, Les Armées, l'Arpade...

Intéressés?

N'hésitez pas à téléphoner au 05 62 71 31 20, à envoyer

un mail au msap.revel@revel-lauragais.com, à vous rendre au centre principal situé au 12, Avenue de Castelnaudary à Revel où dans l'une des trois antennes situées au sein des Mairies de

• Blan (Tél. : 05 63 75 04 09

E-mail: msap.blan@revel-lauragais.com),

Saint-Félix Lauragais (Tél.: 05 61 83 01 71
 E-mail: msap.saint-felix@revel-lauragais.com) et

• Sorèze (Tél.: 05 63 74 40 30

E-mail: msap.soreze@revel-lauragais.com).

Le Comité de Bassin d'Emploi (CBE) multiplie ses actions

Le CBE mène, en collaboration avec les élus, les employeurs, les syndicats de salariés et le secteur associatif, des actions en faveur de l'emploi pour le développement du territoire.

Une offre de services vers les employeurs

En 2019, le CBE Lauragais Revel Sorèzois a renforcé ses actions auprès des employeurs. La Plateforme d'appui RH en est un exemple. Il s'agit de proposer des permanences aux employeurs, de les aider dans leurs recrutements.

Un soutien aux demandeurs d'emploi

Les services aux personnes en recherche d'emploi et aux porteurs de projet s'articulent autour de 2 axes :

- le suivi individuel (accueil emploi, formation et création d'entreprise, ateliers CV et lettres de motivation, préparation aux entretiens d'embauche, réseau de parrainage)
- le suivi collectif (le Club Atout Emploi propose des groupes d'échange et de travail ainsi que des ateliers sur des thématiques larges et diverses comme la communication, la gestion du stress...)





Le CBE organisera, le 10 octobre prochain, une matinée « Recrutements » afin de mettre en relation les employeurs et les demandeurs d'emploi.

Pour un emploi durable

Le CBE coordonne et anime les partenariats de l'insertion sociale et ceux du tissu économique pour faciliter l'accès à l'emploi durable; il met en place des rencontres socio-professionnelles (qui auront lieu en novembre), l'organisation de permanences...

Le saviez-vous?



Emploi Lauragais Revel Sorezois pour vous abonner aux offres d'emploi locales

Le nombre d'offres d'emploi locales proposées par le CBE est de **389 en 2018**

En 2018, l'accueil individuel a compté **4 828** contacts.

En 2018, 29 personnes ont été suivies dans le cadre du parrainage et **14 ont trouvé un emploi suite à cette action**.



Deux crèches en construction

Bientôt une nouvelle crèche à Sorèze.

Le chantier a débuté le 23 avril dernier par les opérations de modification des espaces intérieurs. La livraison du nouveau bâtiment est prévue fin 2019 pour une ouverture début 2020.

Bientôt une nouvelle crèche à Saint-Félix Lauragais. C'est le cabinet d'architecte Studio K qui a été retenu. Les premières esquisses du futur bâtiment ont été présentées aux élus. Des vues dégagées vers la plaine du Lauragais et le village sont le fil conducteur du projet.

Quoi de neuf pour les crèches?

Les 4 crèches de notre territoire situées à Blan, Revel, Saint Félix et Sorèze accueillent vos enfants de 7 h 30 à 18 h 30 du lundi au vendredi.

La collectivité maintient deux commissions d'affectation des places, une courant avril pour les entrées des derniers mois de la même année et une en octobre pour les entrées de début d'année suivante. 1/ Crèche « Des Pieds et des Mains »

(Saint-Félix Lauragais) - Tél : 05 61 83 09 83

Directrice: Mme Boutrac

2/ Crèche «Les P'tits Clous» (Revel)

Tél: 05 62 18 04 01 Directrice: Mme Filaquier

3/ Crèche **«Les Lutins Sorèziens»** (Sorèze)

Tél: 05 63 37 05 97 - Directrice: Mme Guérin

4 /Crèche « Les Doudous Blan » (Blan)

Tél: 05 63 74 38 76 - Directrice: Mme Cancian

Ouistiti!

Une fois par an, Monsieur le photographe passe voir le Relais Assistantes Maternelles. Un véritable studio photo y est installé. Après la crispation des premiers clichés, tout le monde se déride. Un tendre souvenir pour les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent, au fil des ans !



Des ateliers mensuels pour les petits

Tous les mois, les enfants du Relais Assistantes Maternelles accueillent des visiteurs.

Micheline, la conteuse de l'association Mots et Merveilles, emmène avec elle petits et grands dans des contrées étranges, où les animaux savent parler et parfois même chanter.

Stéphanie de la médiathèque, arrive les bras chargés de livres qu'elle choisit pour régaler de belles histoires parfois tendres, parfois croquantes!

Delphine, l'intervenante « Musiques du monde » nous fait découvrir de nouveaux instruments qu'il est possible de toucher. Et, avec eux, ce sont de nouveaux sons, de nouvelles vibrations que nous expérimentons.



Moments partagés...

De 9 h à 12 h, les lundis, mercredis et vendredis sur Revel et les jeudis, selon le planning à Blan, l'animatrice du Relais Assistantes Maternelles accueille les assistantes maternelles et les enfants qu'elles ont en garde pour des matinées de jeux, d'éveil et d'échanges.

Professionnelle de la petite enfance, elle reste présente tout au long de la séance pour un accompagnement tant des enfants, dans le moment présent, que des adultes dans l'échange de pratiques professionnelles.





Nous sommes là pour vous

Que vous soyez assistante maternelle ou parents en recherche d'une assistante maternelle, le service Petite Enfance se tient à votre disposition. Ce service intercommunal est totalement gratuit pour les utilisateurs.

Contact du Service Petite Enfance :

Françoise PAGÈS Tèl: 05.62.18.48.69

courriel: petite.enfance@revel-lauragais.com

La Plagiocéphalie en question

Savez-vous ce qu'est la plagiocéphalie? Il s'agit d'une déformation du crâne du nourrisson lui conférant une forme asymétrique, souvent désignée comme le « syndrome de la tête plate ».

Le 23 mai dernier, 4 intervenants* ont participé à une conférence sur notre territoire pour parler du sujet. Les 60 personnes présentes ont apprécié cet échange.

Cette action s'inscrit pleinement dans la volonté de collaboration entre les différents modes de garde, largement représentés ce soir-là. Plus largement, il s'agit d'établir un maillage du territoire autour des tout-petits. Les intervenants ont, eux-aussi, été satisfaits de ce moment de discussion avec un public aux profils différents et complémentaires à la fois.

Les personnes qui le souhaitaient se sont vues remettre des attestations de présence qui permettront de valoriser cette conférence dans un parcours professionnel.



* Docteur D'Almeida, neuro-pédiatre, Docteur Reddy, Neurochirurgien, Docteur Garcia, médecin ostéopathe, Monsieur Colombié, Psychomotricien kinésithérapeute.



Joyeux anniversaire à l'accueil de loisirs

intercommunal!

L'accueil de loisirs Pierre-Paul Riquet fête ses 3 ans ! Trois années d'animations intenses, de sorties intéressantes et de séjours originaux. Tout cela dans le respect des objectifs fixés par le projet pédagogique visant à garantir des espaces de libertés et d'expression pour chacun, initier les enfants aux pratiques d'activités physiques et sportives, les éveiller à l'art et à la culture, les sensibiliser au développement durable et

Coordonnées utiles: Accueil de Loisirs Intercommunal Espace Pierre-Paul Riquet
755 Boulevard du Bois de L'Encastre - 31250 Vaudreuille
Tèl: 05.61.46.72.69 - 06.31.48.93.48
courriel: accueildeloisirsriquet@leolagrange.org
www.revel-lauragais.com/enfance

les éduquer à la citoyenneté et à la lutte contre les discriminations. Tout un programme qui s'appuie sur des activités à la fois ludiques et enrichissantes pour lier l'utile à l'agréable.

Gros plan sur le fonctionnement de l'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs offre aux familles une grande flexibilité dans les plages d'accueil et propose 5 formules d'inscription : journée complète, matin, matin avec repas, après-midi, après-midi avec repas. À chaque famille sa formule. S'adapter aux familles et au rythme de chaque enfant, telle est la priorité du centre.

Au rythme des enfants

Pour donner à chacun le temps d'apprendre, d'explorer et de vivre de nouvelles expériences, les programmes d'animation et les espaces sont adaptés à chaque groupe : 3/5 ans, 6/8 ans et 9/11 ans.

Des partenariats riches

La structure évolue en lien avec le territoire : des partenariats avec l'Espace Jeunes de la ville de Revel et les 4 crèches intercommunales permettent d'assurer une continuité éducative lors des temps de loisirs de l'enfant. Des partenariats avec les clubs sportifs locaux permettent d'assurer l'épanouissement de l'enfant sur le plan psycho moteur et sur celui de la citoyenneté. Enfin, de nombreux liens sont tissés avec des associations culturelles et artistiques.

Des activités hautes en couleur

Pour chaque période du centre (mercredis et vacances scolaires), une équipe pédagogique spécifique définit les couleurs du planning d'activité. Des sorties hebdomadaires sont proposées (Patinoire de Castres, Laby-





rinthe de Merville, musée des Augustins à Toulouse, Parc accrobranche, Musée Dinosauria...). Mais ce n'est pas tout : une journée à thème plonge les enfants dans la découverte d'un univers bien spécifique parmi lesquels Harry Potter, La forêt, Les géants au cinéma...

Le saviez-vous?

- Avec une capacité de 150 places, l'accueil de loisirs intercommunal s'adresse à tous les enfants de la Communauté de Communes
- 61% des enfants qui fréquentent le centre viennent de la Haute-Garonne, 37,4% du Tarn, 1,6% de l'Aude
- Les enfants de communes extérieures à la Communauté de Communes représentent 3,9%
- Pour la 3° année, la gestion de l'accueil de loisirs intercommunal est confiée à l'association Léo Lagrange Sud-Ouest.

Soutien à l'emploi et au travail adapté

La Communauté de Communes marque sa volonté de soutenir le retour à l'emploi en confiant à l'association AILES les missions de nettoyage et de service des repas.

L'entretien des espaces verts est assuré par les équipes de l'ESAT* Chantecler qui gèrent également l'entretien des zones économiques de La Pomme à Revel et de La Prade à Saint-Félix Lauragais.

* Établissement et service d'aide par le travail.

Quand les enfants s'évadent le temps d'un séjour !

Découvrir de nouveaux horizons : c'est aussi l'un des objectifs de l'accueil de loisirs Intercommunal. Il propose chaque année un séjour en hiver et un séjour en été. C'est l'occasion pour les enfants de vivre un premier départ en toute sécurité avec la complicité des « copains » et de vivre des experiences hors du commun.



Retour sur le séjour de l'hiver

Le séjour neige à Estarvielle (65) a permis à 24 enfants de s'initier au ski, découvrir une bergerie et rencontrer des chiens de traineau lors de visites pédagogiques. Une vraie

réussite et un beau moment d'échange.

Et cet été?

Un séjour de pleine nature au cœur des Pyrénées Ariègeoises pour 24 enfants de 6 à 11 ans est organisé cet été, du 15 au 19 juillet. Ils n'auront pas le temps de s'ennuyer : cani-kart, visite pédagogique d'une ferme nordique avec des rennes et des huskys de Sibérie,

pêche, activités d'eaux vives & baignades dans les lacs environnants, randonnée en montagnes ariégeoises, grands jeux proposés par l'équipe d'animation.



Le centre revêt son programme estival!

Baignades, sorties, animations artistiques, culturelles et sportives vont rythmer le quotidien du centre. Au cours de l'été, des mini-camps à thème pour chaque tranche d'âge et aux thématiques différentes (astronomie, trek dans la montagne noire...) sont proposés.

Pour découvrir l'ambiance du centre, venez échanger avec l'équipe pédagogique à l'occasion de la **journée** « portes ouvertes » du 3 juillet à partir de 16 h 30. Et pour clôturer un été bien rempli, venez participer à la Fêtes des enfants le 29 août à partir de 16 h 30.

BRÈVES



Programme de rentrée pour le mercredi

L'accueil de loisirs s'est adapté à la réforme des rythmes scolaires. Pour la nouvelle rentrée l'accueil de loisirs renforce la diversité de l'offre, les projets d'activité de pleine nature en lien avec le site et les actions de soutien à la parentalité. L'accent est mis sur l'éveil, la découverte de nouvelles pratiques (sportives, culturelles et artistiques) ainsi que la citoyenneté

Un air plus sein pour nos enfants

Dans le cadre de la campagne 2019 de mesure de la qualité de l'air, une première série de mesures a été réalisée dans les établissements recevant des enfants : 4 multi- accueil du territoire et l'accueil de loisirs Intercommunal sont concernés.

Une seconde série de mesures sera réalisée en fin d'année à l'issue de laquelle sera rendu un rapport.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Gros plan sur

le budget des travaux de voirie sur l'ensemble du territoire

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les communes ont transféré leurs travaux de voirie (hors bas-côté) à la Communauté de Communes. Le montant annuel des travaux de voirie pour l'ensemble des communes s'élève à 1,165 million d'euros.

Chaque commune valide avec la Communauté de Communes le montant annuel qui lui est attribué.

Les 3 départements (Haute-Garonne, Tarn et Aude) sont sollicités pour participer financièrement à ces travaux. Par exemple, en 2017 et 2018, les départements de la Haute-Garonne et du Tarn ont respectivement versé 199 000 € et 67 000 € par an.

Le saviez-vous?

Le nombre de kilomètres de voirie sur l'ensembles des 28 communes est de 700 km.

Connaissez-vous la voiture caméra?

Une voiture, équipée d'une caméra, va auditer l'état du réseau routier en géolocalisant les incidents sur la chaussée.

Concrètement, cette voiture permet le relevé géométrique, le relevé des dégradations de la voirie et de ses accessoires, le relevé dans le flux de la circulation sans contrainte, par temps sec et lumineux. Elle permet la prise d'images automatisée, tous les 5 mètres (pas de relevé paramétrable) grâce à 2 caméras (une à l'avant, l'autre à l'arrière). Elle permet un rendement moyen de 50 à 70 km/jour en zone urbaine et entre 80 et 110 km/jour en zone rurale. Elle effectue plusieurs passages sur les axes structurants et permet également de suivre les piétons et vélos sur les zones non-visibles ou non-accessibles.



Connaître l'état de notre voirie

Afin d'améliorer l'état de ses routes, la Communauté de Communes a lancé un diagnostic de l'ensemble de sa voirie. Celui-ci est en cours et se déroule en 4 étapes distinctes.

Un déroulement en 4 étapes

Un état des lieux de toutes les voies, des places et des parkings existants a d'abord été réalisé. Il a notamment impliqué des rencontres avec les communes, l'analyse des documents et données (cadastre, délibérations de classements/déclassements, plans d'alignements...) mais aussi des propositions de «régularisation» des voies communales et chemins ruraux.

Ensuite, l'établissement d'un diagnostic technique du patrimoine a été effectué grâce à des relevés, géomé-

triques et de dégradations, rendus possibles grâce à la voiture caméra (cf. article ci-dessus).

Puis, est fait un classement des voies en niveau de priorité d'urgence de remise en état ainsi qu'une proposition de programmation pluriannuelle des travaux d'entretien et d'investissement.

Enfin, l'ensemble des données de la Communauté de Communes sont intégrées dans le SIG*, outil dédié.

Le planning

Ayant débuté en mars 2019, le diagnostic se déroulera jusqu'en septembre 2019 avec une intégration dans l'outil de tous les éléments nécessaires pour établir un plan d'actions en fin d'année 2019 / début 2020.

* Système d'Information Géographique.



Gros plan sur les travaux effectués

À Garrevaques

Rue du château, une réfection complète de la voirie a été faite, entre octobre et décembre 2018, pour un montant de 165 000 € HT.

Ont été effectués : l'effacement des réseaux, la reprise du réseau pluvial, la réfection de l'éclairage public, la création de trottoirs et de chicanes pour réduire la vitesse des véhicules









À Belleserre

La place de Belleserre s'est également refait une beauté. D'octobre à début décembre 2018, une réfection complète de la place de l'église a été faite avec reprise du réseau pluvial et pose de bordures et caniveaux pour un montant total de 60 700 € HT.









À Couffinal (Revel)

Rue des Pyrénées à Couffinal, c'est une réfection complète de la voirie qui a été faite pendant l'été 2018 avec : effacement des réseaux, reprise du réseau pluvial, réfection de l'éclairage public et création de trottoirs et carrefour giratoire avec la rue des Lauriers pour un montant 155 000 € HT.









Au revoir PLU, bonjour PLUi*!

Le PLUi est un document d'urbanisme qui détermine la planification et l'aménagement du territoire pour toutes les communes membres de l'Intercommunalité.



Qu'est-ce que le PLUi ?

Véritable projet de territoire partagé par les 28 communes, le PLUi fixe les grandes orientations en matière de développement du territoire pour les 10 années à venir. Il règlemente également les usages des sols et les règles de construction s'imposant aux demandes d'autorisation d'urbanisme. En tant que document d'urbanisme unique, le PLUi permettra ainsi d'instruire les autorisations d'urbanisme avec des règles cohérentes, et unifiées pour l'ensemble du territoire.



UN DOCUMENT STRATÉGIQUE

Qui traduit le projet politique du territoire en actions à l'horizon 2030



UN DOCUMENT UNIQUE

Sur les 28 communes de l'intercommunalité qui remplace les anciens documents communaux (PLU, Carte Communale)



UN DOCUMENT RÈGLEMENTAIRE

Qui définit les possibilités de construction et d'usage du sol : où est-il possible de construire et comment ?



UN DOCUMENT NOUS CONCERNANT TOUS

Particuliers, entreprises,

Les étapes d'élaboration du PLUi



Qu'en est-il de notre territoire?

La phase de diagnostic, première étape du PLUi, dresse un état des lieux exhaustif du territoire en répondant à la question suivante : « quelle est la situation actuelle ? ». Il a été présenté aux habitants lors de 4 réunions publiques, qui se sont déroulées entre Mars et Avril 2019. Un diagnostic se compose de plusieurs éléments :

- dimension économique et démographique du territoire, sur l'habitat, le tourisme, ou encore sur les mobilités;
- un diagnostic environnemental;
- des annexes comprenant un diagnostic agricole, une analyse du stationnement et de la consommation foncière.

Ce diagnostic reste consultable dans toutes les mairies du territoire ainsi qu'au siège de la Communauté de Communes. Il sera néanmoins amené à évoluer et être complété, notamment par la prise en compte des avis des Personnes Publiques Associées (PPA), ainsi que par les contributions des participants aux réunions publiques.

Une **exposition temporaire sur le PLUi** est installé à tour de rôle dans les Mairies du territoire, tout au long de l'année 2019 puis 2020. Vous pouvez retrouver les dates de son passage près de chez vous sur le site internet de la Communauté de Communes.

Et après?

La prochaine étape consiste à élaborer le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), projet politique pour les 10 années à venir. Véritable clef de voûte du PLUi, il fixe les grandes orientations en matière d'équipements, de consommation foncière, d'économie, de numérique ou encore de démographie. Ce PADD doit réunir les 28 communes autour d'orientations communes et d'ambitions partagées. Des réunions publiques de présentation du PADD seront prévues à l'automne prochain.

Comment suivre la démarche et rester informé?

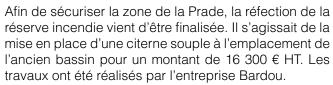
Rendez-vous sur notre site internet www.revel-lauragais.com et sur notre page Facebook@LauragaisRevelSorezois. Vous pouvez également vous inscrire à la « Newsletter PLUi » en adressant votre demande à l'adresse suivante :

urbanisme@revel-lauragais.com.

^{*} Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Aménagement de la Zone d'activité de La Prade









Le numérique au cœur de nos priorités

Parce que l'accès au très haut débit est un enjeu majeur pour développer l'attractivité économique de notre territoire et la qualité de vie de ses habitants,la Communauté de Communes a investi dans le numérique. Elle participe financièrement auprès des organismes en charge de ces dispositifs sur les 3 départements du territoire. Explications.

Haute-Garonne

La Communauté de Communes participe financièrement auprès du syndicat Haute-Garonne Numérique. Après un investissement de 20000 euros en 2016, de 39000 euros en 2017, 28000 euros en 2018. Pour 2019, les élus ont validé le financement à hauteur de 27000 euros.

Concrètement, les actions mises en place par le Syndicat Haute-Garonne Numérique sont :

- la montée en débit DSL avec l'installation d'une armoire sur le site de Saint-Ferréol afin de faire bénéficier les abonnés d'un débit internet d'environ 30 Mb/s ;
- l'installation d'une armoire DSL à Dreuilhe et à Couffinal ;

- le début des études de la fibre optique en vue de la pose d'un nœud de raccordement optique sur les communes de Revel et Saint Felix Lauragais;
- la montée en débit du réseau radio vers la 4G fixe ainsi que la mise en place d'un émetteur site sur la montagne noire, d'un émetteur 4G sur Montégut Lauragais et d'un autre sur la commune de Saint-Julia.

Tarn

La Communauté de Communes participe, avec le Conseil Départemental du Tarn, au financement des réseaux fibre optique en 2019 sur les communes de Sorèze et de Saint-Amancet pour un montant de plus de 23 000 euros.



Retrouvez-nous sur Facebook!

Pour trouver toutes les actualités et les informations concernant votre territoire, rendez-vous sur Facebook. Nous espérons que vous apprécierez ce nouveau moyen d'échanger. N'hésitez pas à vous abonner et à liker notre page : **@LauragaisRevelSorezois!**

CHIFFRES CLÉS

19 000, c'est le nombre d'emplois salariés dans le secteur du Tourisme en Haute-Garonne

1 milliard d'euros, c'est le montant des retombées économiques du Tourisme en Haute-Garonne

L'office du tourisme intercommunal « Aux sources du Canal du Midi »

Savez-vous que le tourisme représente la 2° activité économique de la Haute-Garonne après l'aéronautique ? Afin que notre département reste une destination touristique incontournable, Haute-Garonne Tourisme mise sur le numérique et multiplie les actions auprès de ses partenaires et prestataires. La dernière en date est la mise en place des « Trophées du e-Tourisme » qui récompensent les acteurs du tourisme selon 4 catégories :

- Meilleur site web:
- Meilleure création originale;
- Meilleures publications réseaux sociaux;
- Meilleur article de blog.

L'office du tourisme intercommunal « Aux sources du Canal du Midi » a remporté le 3° prix dans la catégorie « Meilleure création » pour la vidéo des visites nocturnes de l'été dernier ! (https://www.youtube.com/watch?v=ivHI_p9fNT4)

Taxe de séjour : une collecte simplifiée

Tous les hébergeurs situés sur le territoire de la Communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois ont l'obligation de collecter la taxe de séjour auprès des touristes qui séjournent dans leur établissement. Celleci sert au développement de l'attractivité touristique du territoire.

Afin de simplifier la procédure de collecte et de reversement, l'Intercommunalité et l'Office du Tourisme Intercommunal « Aux sources du Canal du Midi » ont mis en ligne une plateforme accessible à l'adresse suivante : https://auxsourcesducanaldumidi.taxesejour.fr. Les hébergeurs seront donc amenés à déclarer et reverser la taxe de séjour en ligne. Ils auront aussi accès à un certain nombre d'informations comme les décisions administratives, les références législatives et réglementaires en vigueur. Des outils seront à leur disposition tels que le guide de l'accueil, l'affichage des tarifs...

Pour toute question relative à cette plateforme, contactez le 05 82 95 90 10 ou adressez un email : auxsourcesducanaldumidi@taxesejour.fr.

Le saviez-vous?

La taxe de séjour est collectée par tous les hébergeurs du territoire (hôtels, chambres d'hôtes...) et reversée en partie aux départements (Haute-Garonne, Tarn et Aude) et à l'Office du Tourisme Intercommunal. Cette taxe est un des outils d'harmonisation de la politique touristique du territoire intercommunal.

Partez à la rencontre de Dom Robert

Connaissez-vous Dom Robert? Il s'agit d'un artiste de renom qui a produit de nombreux dessins, aquarelles, esquisses et cartons de tapisserie, son medium de prédilection.

Le temps d'une journée, découvrez la vie et l'œuvre de Dom Robert. Si vous êtes un groupe et que vous avez envie de vous plonger dans l'histoire de cet artiste, l'office du tourisme de Sorèze propose un circuit d'une journée. **Au programme :** présentation de la Cité de Sorèze, visite guidée de l'Abbaye-école et du Musée Dom Robert, déjeuner, découverte de l'Abbaye d'En Calcat et visite de l'église de Massaguel.

Si cela vous intéresse, contactez le Service Groupes Office du Tourisme « Aux sources du Canal du Midi » au 05 34 66 67 68 ou servicegroupes@auxsourcesducanaldumidi.com. À partir de 38 € par personne (sur une base de 30 personnes). Sur réservation uniquement.



Bientôt de nombreux itinéraires de randonnées pédestres et de VTT

La Communauté de Communes en partenariat avec les clubs de randonnées pédestre et VTT étudie la création et la réalisation de nombreux sentiers de randonnées afin de developper une offre touristique autour des activités de pleine nature.

À vos marches!

Une offre de chemins de randonnées participe à l'attractivité d'un territoire et favorise le développement d'un tourisme respectueux de l'environnement associant tous les métiers de l'accueil et du service : l'hébergement, la restauration, les commerces, les guides et accompagnateurs, les activités de loisirs et de découverte.

Un partenariat est engagé avec la Fédération Française de la Randonnée pédestre pour réaliser un diagnostic des sentiers existants et créer un réseau d'itinéraires de promenades et de randonnée (PR) selon les normes officielles (FFRandonnée).



Liste des sentiers à l'étude

- Sentier des sommets 19,3 km (sur les communes de Revel, Sorèze, Vaudreuille, Labecede-Lauragais, Les Brunels)
- Chemin de la Pergue 10 km (sur les communes de Les Brunels, Vaudreuille, Revel)
- Chemin d'En Berdure 12,6 km (sur la commune de Revel)
- Circuit de la Saune 18 km (sur la commune de Le Vaux)
- Chemin des fourches et des collines 8,7 km (sur la commune de St Felix)
- Berniquaut et la vallée de Durfort 8 km (sur les communes de Durfort et Sorèze)
- Le chemin des amoureux 5 km (sur les communes de Les Cammazes et Les Brunels)
- La forêt de l'Aiguille 9 km (sur les communes de Les Cammazes et Durfort)
- Aux sources du Canal du Midi, la Prise d'Alzeau 6,5 km (sur les communes de Arfons, Lacombe, Saissac)

Le saviez-vous?

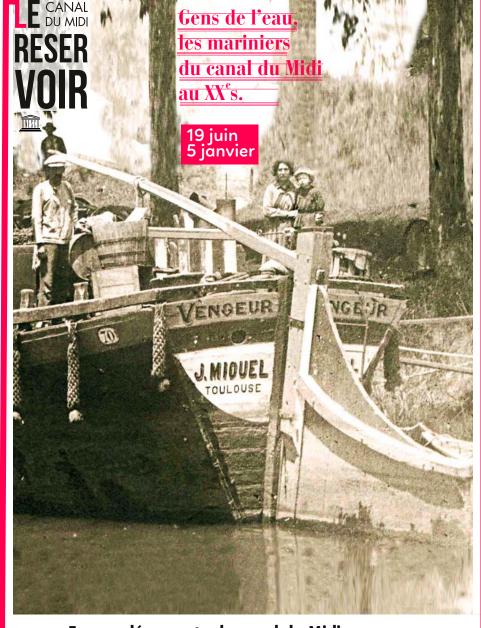
- La marche se place en tête des sports préférés des Français devant la natation, le tennis et le football!
- La randonnée pédestre est pratiquée par plus de 2 français sur 3 :15 millions de Français randonnent régulièrement ! Ils apprécient le fait de partager ce moment avec des proches (68%).
- Le VTT de loisir représente environ 7,5 millions de pratiquants en France.



Roulez vélos!

Un partenariat est en cours avec la Fédération Française de Cyclisme (FFC) afin de labelliser des circuits spécifiques à la pratique du VTT. Véritable sport de nature accessible à tous, le VTT s'inscrit dans le cadre d'une pratique sportive respectueuse de l'environnement, source de bien-être permettant la découverte d'un territoire.

Les clubs VTT du territoire, accompagnés par un prestataire spécialisé dans l'itinérance VTT, étudient la mise en place d'un réseau d'environ 500 km de circuits VTT autour du site de Saint-Ferréol et des communes alentour.



A la découverte du territoire

Rendez-vous dans nos 5 bureaux d'information touristique

L'Office de tourisme intercommunal

« Aux sources du Canal du Midi »

vous accueille :

- à Revel.
- · à Sorèze,
- · à Saint-Félix Lauragais,
- aux Cammazes,
- au Lac de Saint-Ferréol

Plus d'informations sur le site :

www.auxsourcesducanaldumidi.com

Espace découverte du canal du Midi

Bld Pierre-Riquet Saint-Ferréol 31250 Revel - 05 61 80 57 57 - contact@LERESERVOIR-canaldumidi.fr













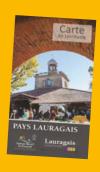




Deux petits nouveaux!



« Aux sources du Canal du Midi », c'est le guide qui regroupe les hébergements, les bonnes idées de découverte en famille, en couple ou entre amis mais aussi les coups de cœur et les petits secrets de l'Office de Tourisme!



Découvrez notre nouvelle carte touristique du territoire! Plus pratique et plus lisible, retrouvez toutes les informations pour se balader sur notre territoire Lauragais Revel Sorèzois!